

**ALLOCUTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE NATIONAL DES PRODUITS PETROLIERS
SON EXCELLENCE MONSIEUR AHMADOU ABDOULAYE DIALLO
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
A L'OUVERTURE DE LA 17^{eme} SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 26 DECEMBRE 2008**

000

**MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DE L'OFFICE NATIONAL DES PRODUITS
PETROLIERS,**

MADAME LA DIRECTRICE GENERALE,

MESDAMES, MESSIEURS,

Au seuil du nouvel an, j'ai le plaisir de vous présenter mes vœux les meilleurs. Que la nouvelle année 2009 soit pour vous, pour votre famille et pour tous ceux qui vous sont proches une année de bonheur, de santé et de réussite.

Qu'elle soit pour notre pays une année de paix, de prospérité et de réalisation de tous les objectifs de développement.

Lors de l'ouverture de la 16^{ème} session en juillet dernier, j'ai déclaré que les tensions sur le marché international du pétrole ont entraîné des hausses des prix fournisseurs qui ont pesé sur notre économie. Aujourd'hui, je peux affirmer que la dix septième (17^{ème}) session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Office National des Produits Pétroliers se tient dans un contexte marqué par la baisse du cours du pétrole brut sur le marché international.

De juillet à novembre 2008, le prix du baril a baissé de plus de 80%. En effet, de 133 dollars en juillet, il s'est chiffré à 52 dollars en novembre 2008 en moyenne.

Ainsi, l'incidence de la baisse sur nos prix fournisseurs représente plus de 5 % pour les produits pétroliers couramment consommés. Cette baisse a aussi permis la restauration partielle des recettes au cordon douanier. Elle a abouti à une baisse significative des prix à la pompe en novembre et en décembre successivement, soit au total une baisse de 30 Fcfa/ litre sur le supercarburant et de 20 Fcfa/l sur le gasoil.

Cette accalmie doit être mise à profit pour définir un système d'approvisionnement efficient afin de réduire l'impact des fluctuations du marché international sur l'économie nationale.

Seront en conséquence poursuivies les actions de sécurisation de l'approvisionnement du Mali en produits pétroliers de bonne qualité et à moindre coût, de relecture des conditions d'importation des hydrocarbures et de professionnalisation plus accentuée des acteurs du sous-secteur, capables d'opérer sur le marché international.

MESDAMES, MESSIEURS,

Au cours de la présente session seront essentiellement examinés les documents relatifs au budget de l'année 2009 que sont le projet de budget et le projet de budget - programme de l'ONAP, exercice 2009 ainsi que le projet de budget du dépôt/ONAP.

Le projet de budget de l'ONAP soumis à votre approbation se chiffre en recettes et en dépenses à Huit Cent Quarante Un millions Deux Cent Soixante Neuf Mille (841 269 000) Francs CFA contre Sept Cent Cinquante Deux Millions Sept Cent Quinze Mille (752 715 000) Francs CFA en 2008. Il augmente de onze pour cent (11%). Il permettra d'améliorer les conditions de travail du personnel et de mettre en œuvre les programmes essentiels de l'Office qui sont, entre autres ;

- la sécurisation de l'approvisionnement ;
- l'établissement des statistiques d'importation, de consommation et de ventes des produits pétroliers ;
- l'assainissement du sous-secteur ;
- la réalisation des études nécessaires à l'amélioration du sous-secteur et le financement des charges récurrentes notamment l'étude sur la constitution d'un stock national de sécurité de carburants et combustibles.

Le projet de budget du Dépôt/ l'ONAP de Bamako-Sénou qui se chiffre en recettes et en dépenses à Quatre Cent Quatre Vingt Dix Millions Neuf Cent Vingt Un Mille Deux Cent (490 921 200) Francs CFA contre Quatre Cent Cinquante Huit Millions Quatre Cent Trente Cinq Mille (458 435 000) Francs CFA en 2008, augmente de sept pour cent (7%).

Il devra permettre, entre autres, la finalisation des travaux de clôture du dépôt, d'aménagement des voies de circulation intérieure et l'acquisition de certains équipements.

Je vous invite à analyser ces documents budgétaires avec un esprit critique afin que, de nos travaux soient prises des décisions appropriées pour un renforcement du rôle de l'Office dans le développement du sous - secteur des hydrocarbures.

Je suis convaincu que ce renforcement contribuera à la définition et la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'approvisionnement du pays en produits pétroliers mieux sécurisée.

En comptant sur la participation active de tous les administrateurs, je déclare ouverte la 17^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Office National des Produits Pétroliers.

Je vous remercie.